






Plusieurs Aides, 1 dossier à déposer (une seule activité aidée par enfant) à partir du 30 septembre 2020 jusqu'à épuisement des stocks

ORGANISMES	PUBLIC	CONDITIONS	AIDES
 AGENCE NATIONALE DU SPORT	Jeunes scolarisés de 9 à 18 ans résidant dans le Département	ARS ou AEEH Bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire ou de l'Allocation Education Enfant Handicapé et Quotient Familial inférieur à 850	10 à 40 €
 GIP Politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées	Jeunes de 6 à 17 ans résidant à Aureilhan, Tarbes, Lourdes	Quotient Familial inférieur à 700	20 à 80 €
 Mairie de TARBES	Jeunes de 6 à 17 ans résidant à Tarbes	ARS ou AEEH Bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire ou de l'Allocation Education Enfant Handicapé ou Ressources inférieures à 15 000 € par an et par représentant légal	20 à 30 €

Autres Aides (autres dossiers)

 La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée	Lycéens.ne.s et apprenti.e.s	Être scolarisé en région Occitanie Pyrénées – Méditerranée et détenteur de la carte jeune région http://www.laregion.fr/Aide-a-l-acquisition-d-une-licence-sportive-UNSS	15 €
 Mairie de TARBES	Séniors 55 ans et plus résidant à Tarbes	Revenus inférieurs à 12 500 € par an et par personne	30 €
 L'Assurance Maladie HAUTES-PYRÉNÉES	Assurés et ayants droit de la CPAM 65 non retraités et non éligibles aux autres aides de ce dépliant	Favoriser la reprise d'une activité sportive pour des personnes éloignées du sport pour différentes raisons (santé, difficultés financières....) ass651@assurance-maladie.fr	Aide financière possible

RETRAIT et DEPÔT du dossier en fonction de l'adresse du demandeur :

Téléchargeable sur le site des organismes suivants :
CDOS : <http://hautespyrenees.franceolympique.com>
Ville de Tarbes : www.tarbes.fr (rubrique sport)
DDCSPP : www.hautes-pyrenees.gouv.fr
GIP Politique de la ville : www.agglo-trlp.fr

Toutes communes du 65 (hors Tarbes)

DDCSPP - Service Jeunesse, Sports et Vie Associative
 Cité administrative Reffye / Rue Amiral Courbet
 BP 41740 / 65017 TARBES cedex 9
 Tél : 05.61.39.64.46 / ddcspp-jsva@hautes-pyrenees.gouv.fr

Tarbes

Quartiers Nord et Ouest (Solazur/Debussy)

G.I.P. Politique de la ville T.L.P.
 30 avenue Saint Exupéry / 65000 TARBES
 Tél : 05.62.53.34.37 / gip.mc.vazquez@orange.fr
 Permanence le mardi : 14h - 17h30,
 le mercredi : 8h30-12h30 et 14h-17h30 et le jeudi : 14h - 17h30

Tous quartiers sauf Nord et Ouest

Mairie de Tarbes
 Direction des sports / Bâtiment Pyrène
 65000 TARBES
 Tél : 05.62.44.38.16 / sport@mairie-tarbes.fr
 Permanence le lundi : 9h-12h,
 le mercredi : 9h-12h et 14h-17h et le vendredi : de 9h-12h

La Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée
 Direction des sports
 Tél : 05.61.39.64.44

Mairie de Tarbes
 Direction des Sports

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 8 Place au Bois, 65000 Tarbes